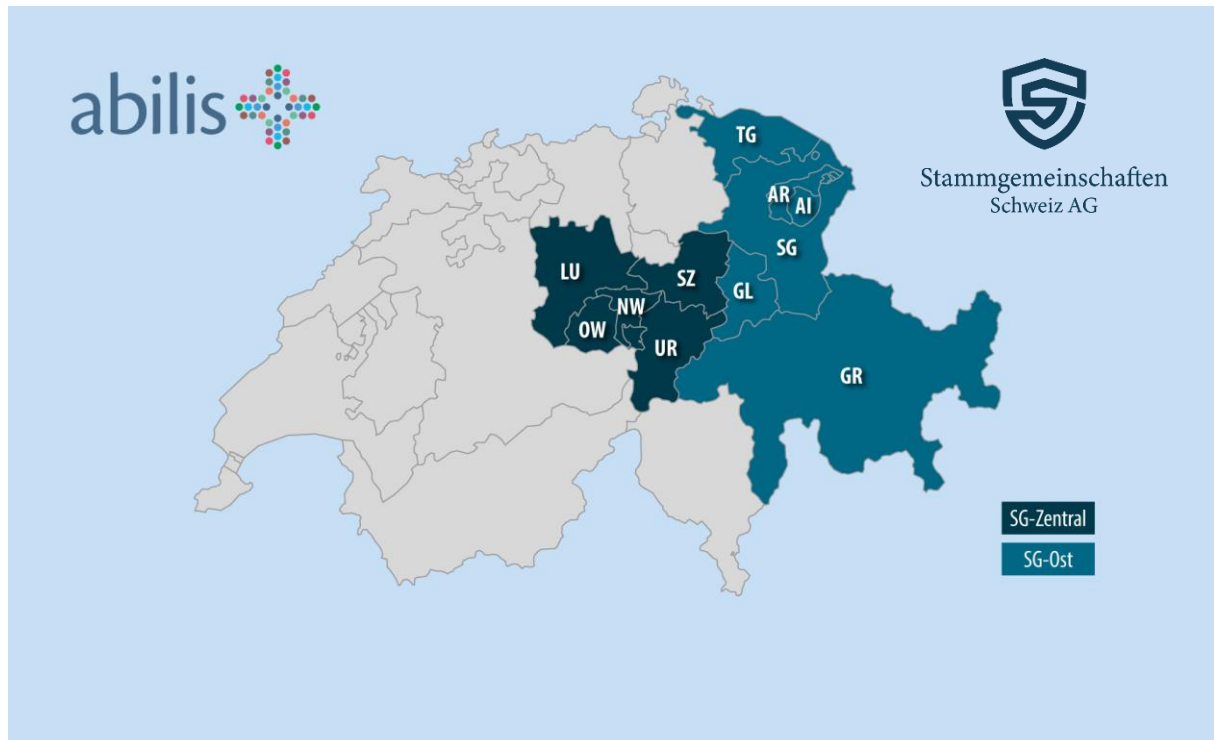


## Dossier électronique du patient : la plateforme technologique d'Abilis pourrait devenir la plateforme DEP dans 11 cantons alémaniques.



Genève, le 13 mars 2019 - La société Stammgemeinschaften Schweiz AG, et la société Ofac, coopérative professionnelle des pharmaciens suisses basée à Genève, viennent de signer une lettre d'intention portant sur la plateforme DEP (Dossier électronique du patient) mise en place par Ofac pour le compte de la communauté de référence nationale Abilis. L'objectif de cette démarche est de mettre en place une solution de type «DEP as a service » basée sur la plateforme Abilis, avec contrats de prestations et SLA (Service Level Agreement), dont pourront bénéficier les autorités de ces cantons pour développer leurs propres portails DEP B2B ou B2C.

11 cantons alémaniques de Suisse centrale et de Suisse orientale ont recommandé à l'OFSP d'accorder un soutien financier à la société Stammgemeinschaften Schweiz AG. Avec l'approbation de la demande correspondante, la société Stammgemeinschaften Schweiz AG s'est engagée, conformément à la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP), à assurer la mise en œuvre du DEP dans ces cantons dans les délais impartis. Il s'agit des cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Appenzell Rhodes-Intérieures, Glaris, Grisons, St-Gall et Thurgovie, réunis dans l'association Stammgemeinschaft Region Ost, et des cantons de Lucerne, Nidwald, Obwald, Schwyz et Uri réunis dans l'association Stammgemeinschaft Region Zentral.

## **La plate-forme Abilis est prête et techniquement au point**

L'objectif de cette démarche est de mettre en place une solution de type «DEP as a service » basée sur la plateforme Abilis, avec contrats de prestations et SLA (Service Level Agreement), dont pourront bénéficier les autorités de ces cantons pour développer leurs propres portails DEP B2B ou B2C. Les régions concernées représentent au total une population de plus de 1,7 mio d'habitants, environ 30'000 professionnels de la santé et 4'000 organisations. Pour ces cantons, c'est la garantie de disposer rapidement d'une plateforme dont le développement est très avancé et qui répond en tous points aux exigences élevées, techniques et organisationnelles, fixées par la Confédération dans le cadre de ce projet.

Pour Marcel Küng, président du conseil d'administration de la société Stammgemeinschaften Schweiz AG, le choix d'Ofac comme partenaire est logique : « La collaboration avec Ofac représente pour nous un pas important vers le développement cohérent de nos prestations de santé au niveau national. Avec Ofac (et ses intégrateurs : Bint, Intersystems et Elca), nous avons trouvé un partenaire fiable, qui joue un rôle important et bien établi dans le monde de la santé, et en particulier dans les relations entre les pharmacies et les assurances. Ofac nous apporte la solidité technologique, la faisabilité économique et la conformité légale nécessaires à l'introduction du DEP dans les régions concernées. Avec notre propre plateforme, intégrée et conforme aux exigences élevées en termes de protection des données, nous pourrions offrir, outre les services DEP, les identités digitales hautement sécurisées ainsi que des prestations supplémentaires de grande qualité, comme, par exemple, EPha.ch (dossier-conseil de la médication). Dans ce cadre, nous mettons toujours en avant les patients et les effets positifs de la maîtrise des coûts obtenus par l'optimisation des traitements combinée avec le développement de la numérisation de la santé.»

Cet intérêt pour la plateforme Abilis développée par Ofac réjouit le Dr. Mario Magada, directeur général du groupe Ofac : « Cet intérêt pour notre plateforme nous conforte dans la pertinence de nos choix et de nos investissements. Le DEP est un sujet complexe et qui représente un défi pour tous les différents acteurs impliqués, en particulier pour ceux qui sont concernés par l'obligation d'intégrer une communauté d'ici au printemps 2020. Ofac leur propose ainsi une solution économique et pragmatique répondant aux exigences fixées par la loi, que ce soit en adhérant à la communauté de référence Abilis, ou en mettant à disposition ses compétences et son savoir-faire pour ceux qui ont l'intention de proposer leur propre communauté.»

---

### **A propos d'Ofac**

Ofac est la coopérative professionnelle des pharmaciens suisses réunissant la majorité des pharmacies d'officine du pays. Depuis sa création en 1963 à Genève, sa mission est d'accompagner le pharmacien dans le développement des différents domaines de son activité.

Ofac propose des solutions innovantes et sur mesure, de la facturation électronique aux institutions d'assurance, aux systèmes informatiques de gestion d'officine - dont il est le leader - en passant par les outils métier permettant un suivi efficace du traitement de ses patients.

Pour plus d'informations : [www.ofac.ch](http://www.ofac.ch)

### **A propos d'Abilis**

Abilis est une plateforme-santé digitale sécurisée destinée aux professionnels de la santé ainsi qu'au grand public. Née à l'initiative d'Ofac, elle est actuellement en développement et proposera, dès

l'automne 2019, un large éventail de prestations visant à améliorer la qualité des soins et à aider la population dans la gestion de sa santé et de son bien-être.

Abilis, c'est aussi la communauté de référence nationale et interprofessionnelle de la médication, gérée par la société Abilis SA, qui proposera le Dossier électronique du patient (DEP). C'est donc au printemps 2020 - selon l'agenda de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) - que la plateforme Abilis accueillera le DEP, qui viendra s'ajouter aux prestations digitales existantes et qui sera accessible à partir de la même interface.

Avec Abilis, Ofac a l'ambition de réunir le savoir-faire des professionnels de la santé et la connaissance détaillée du dossier de chaque patient dans un seul et même outil au service de l'amélioration de la santé et des conditions de vie de chacun.

Pour plus d'informations : [www.abilis.ch](http://www.abilis.ch)

### **Contacts médias**

- Ofac société coopérative, Rue Pedro-Meylan 7, case postale 6345, 1211 Genève 6  
Carlos Sanchez, resp. Communication, [communication@ofac.ch](mailto:communication@ofac.ch), tél. 022 718 98 44
- Stammgemeinschaften Schweiz AG, Ikarusstrasse 9, 9015 St.Gallen  
Marcel Küng, président du conseil d'administration, [marcel.kueng@sg-ch.ch](mailto:marcel.kueng@sg-ch.ch), tél. 079 290 83 84